SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
23 Juin 2020
Compte rendu

Etaient présents : M. Robert TRUPTIL, Maire.
Mmes et MM Catherine CANDILLON, Jacky ROUSSEL, Domingos BANREZES, Ophélie DUFLOT, Adjoints, Jean-Claude DUFAYS, Sophie BLONDEL, Marie-Agnès BUNELIER, Vincent JOURDAIN, Jean-Philippe LIBERT, Audrey LOUVET, Thomas RADOSZ, Anna-Maria LIMA PEREIRA.
Absents excusés : Mme Sabrina BECQUET qui donne pouvoir de vote à Mme Sophie BLONDEL.
M Stéphane OLIVIER qui donne pouvoir de vote à M Jacky ROUSSEL.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès BUNELIER

1- EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE / ACQUISITION TRACTEUR TONDEUSE

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire qui indique la nécessité d'acquérir rapidement un tracteur- tondeuse équipé d'un broyeur dont le montant total s'élève à 20 530 € HT (24 636.00 € TTC)
A l'unanimité,
DECIDE de solliciter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Brie de Picardie pour le financement de l'opération citée précédemment, **un prêt moyen terme d'un montant de 20 530.00 €, sur 5 ans, échéances trimestrielles, au taux de 0.69%.**
Les frais de dossier sont de 150.00 euros.
PREND l'engagement d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances de ce prêt.
PREND l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre éventuellement en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer le remboursement de ce prêt.
CONFERE toutes délégations utiles à Monsieur TRUPTIL Robert, Maire, pour la réalisation de l'emprunt, l'apport des garanties prévues, la signature des contrats de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

2- DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE / ACQUISITION TRACTEUR TONDEUSE

Le Conseil Municipal,
Afin d'acquérir un tracteur-tondeuse équipé d'un broyeur estimé à 20 530 € HT
Vu le matériel actuel en panne,
A l'unanimité,
SOLLICITE auprès du Conseil Départemental de l'Oise, une subvention de 30%
APPROUVE le plan de financement suivant pour un montant d'acquisition de 20 530 € HT

Recettes	*€ HT*	*%*
Subvention du Conseil Départemental de l'Oise	6 159.00	30
Fonds propres	14 371.00	70
Total	20 530.00	100

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte relatif à cette subvention.
DEMANDE une dérogation auprès du Conseil Départemental afin d'acquérir le dit bien avant l'arrêté d'attribution considérant l'urgence de remplacer le matériel en panne.
ANNULE sa délibération N° 20/09.06/5 du 09/06/2020 considérant que le crédit-bail n' était pas approprié à l'achat de ce matériel.

3- ACQUISITION TRACTEUR TONDEUSE

Le Conseil Municipal,
Vu le devis de Beauvais Motoculture
Vu le matériel actuel en panne,
DECIDE A l'unanimité,
D'acquérir un tracteur tondeuse KUBOTA BX261DV équipé d'un broyeur pour un montant 20 530 € HT (24 636 € TTC).
L'ancien tracteur tondeuse John Deere sera repris pour la somme de 1 000 €.

4- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

Le Conseil Municipal,
Considérant une promotion pour avancement de grade
DECIDE, à l'unanimité,
De créer un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe, à temps complet.
D'étendre le régime indemnitaire concernant l'Indemnité d'Administration et de Technicité fixée par la délibération du 13/03/2009 à l'Adjoint Technique Principal de 2ème classe avec le montant de référence annuel réglementaire du grade et un coefficient multiplicateur maximum de 8. L'agent pourra percevoir également des heures supplémentaires.
De mettre à jour le tableau des effectifs.

5- PROPOSITION D'UNE LISTE DE CONTRIBUABLES POUR DESIGNATION PAR LE DIRECTEUR DES FIANCES PUBLIQUES DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal,
Afin que le directeur des finances publiques nomme les membres de la Commission Communale des Impôts Directs (6 titulaires et 6 suppléants) dont le Maire est membre de droit,
DECIDE, à l'unanimité, d'établir la liste de propositions de 24 personnes suivantes :

	TITULAIRES					
	Civilité	*Nom*	*Prénom*	*Date de Naissance*	*Adresse* **60510 ROCHY-CONDE**	*Impositions directes locales*
1	Mme	CANDILLON	Catherine	21/11/1960	47 rue de la Place	TF
2	M	ROUSSEL	Jacky	09/02/1977	4 rue du Bout de la Ville	TH
3	Mme	BOQUELET	Martine	05/10/1961	21 rue du Gravier	CFE
4	M	BANREZES	Domingos	14/02/1960	5 rue de Rochy	TF
5	M	RADOSZ	Thomas	15/06/1986	RD 12 Garage ADC	CFE
6	Mme	DUFLOT	Ophélie	13/10/1987	5 rue de la Place	TF
7	Mme	BLONDEL	Sophie	17/12/1975	13 A rue des Masures	TH
8	Mme	BUNELIER	Marie-Agnès	31/03/1949	19 rue de la Gare	TF
9	M	JOURDAIN	Vincent	23/04/1981	26 rue des Manouvriers	TH
10	Mme	BECQUET	Sabrina	12/01/1984	3 rue de la Gare	TF
11	M	OLIVIER	Stéphane	20/03/1968	8 rue du Tourniquet	TH
12	M	ALLEGRE	Jean	27/12/1959	13 rue du Gravier	TH

	SUPPLEANTS					
	Civilité	*Nom*	*Prénom*	*Date de Naissance*	*Adresse* **60510 ROCHY-CONDE**	*Impositions directes locales*
1	Mme	LOUVET	Audrey	19/09/1985	6 route de Mouy	TF
2	Mme	LIMA PEREIRA	Anna-Maria	26/07/1969	1 allée de Warluis	TH
3	M	LIBERT	Jean-Philippe	13/04/1975	12 allée des cressonniers	TH
4	M	LE MOULLAC	Steven	02/07/1992	12 rue du Bout de la Ville	CFE
5	M	VAN WALLEGHEM	René	19/08/1946	26 rue de la Place	TF
6	Mme	GIORGETTI	Bernadette	13/09/1940	4 rue du Tourniquet	TF
7	M	BERANGER	Thierry	01/06/1961	8 rue du Gravier	TH
8	M	LINGLET	Jean-Yves	08/01/1962	22 rue des Masures	TF
9	M	LOPEZ	Marc	31/08/1955	9 rue du Plaçot	TH
10	M	LARTISIEN	Yéran	16/08/1971	7 rue du Calvaire	CFE
11	Mme	PALIN	Marlène	01/12/1951	31 rue de la Place	TF
12	M	RICHARD	Philippe	18/02/1969	12 allée des Minotiers	TH

6- CONVENTION ADICO : RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE « CONTRAT OFFICE 365 BUSINESS STANDARD »

Le Conseil Municipal,
Considérant la nécessité de renouveler le contrat office 365
Vu le devis de l'Association pour le Développement et l'Innovation Numérique des Collectivités (ADICO) d'un montant de 328.06 € annuel
DECIDE, à l'unanimité,
De renouveler pour 4 ans le pack office 365 business standard pour les 2 postes informatique du secrétariat de mairie
Autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention avec l'ADICO

7- MODIFICATION DELEGUE SMEHE, DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT A L'ADTO ET INFORMATION DELEGUE SUPPLEANT CAB

Le Conseil Municipal,
Considérant la nécessité de faire des modifications dans la désignation des délégués suite à la délibération du 09/06/2020
DECIDE, à l'unanimité,
De nommer les délégués suivants :
ADTO (Assistance Départementale pour les territoires de l'Oise) :
Titulaire : TRUPTIL Robert / Suppléant : BUNELIER Marie-Agnès

Et de proposer à la CAB pour nomination au Syndicat Mixte des Eaux de Hermes et Environs (SMEHE) :

Délégués Titulaires	*Délégués Suppléants*
ROUSSEL Jacky	**DUFLOT Ophélie**
CANDILLON Catherine	**BECQUET Sabrina**

Pour information les délégués à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sont :
Mme Catherine CANDILLON délégué titulaire et M Robert TRUPTIL délégué suppléant.

8- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Le Conseil Municipal,
Considérant
. le montant du produit à taux constants notifié par la direction des finances publiques :

	Taux d'imposition 2019 % *1*	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 *2*	Produit à taux constants *(col 1 x col 2)*
Taxe d'habitation	6.30	1 088 000	68 544
		Total	**68 544**
Taxe foncière bâti	23.37	881 900	206 100
Taxe foncière non bâti	37.75	31 600	11 929
		Total	**218 029**
		Total Général	**286 573**

. le montant du **produit attendu** = Produit nécessaire à l'équilibre du budget (297 710 €) – Total allocations compensatrice (4 870 €) -Produit prévisionnel de TH (68 544 €) = **224 296 €**
. le coefficient de variation proportionnelle = Produit attendu (224 296 €) / Produit à taux constants hors TH (218 029 €) = **1,028744**
. le calcul des taux 2020 par application de la variation proportionnelle :

	Taux de référence De 2019 %	Coefficient de variation proportionnelle	Taux de référence 2020 %
Taxe foncière bâti	23.37	1.028744	24.05
Taxe foncière non bâti	37.75		38.84

DECIDE, à l'unanimité, de voter pour l'année 2020, les taux suivants :

Taux votés 2020 %	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produit correspondant
24	881 900	**211 656 €**
40	31 600	**12 640 €**
	Total	**224 296 €**

Copie certifiée conforme
Rochy-Condé le 24 Juin 2020

Le Maire

MAIRIE DE ROCHY-CONDE Oise

Robert TRUPTIL